



## Compte Rendu de la réunion sur l'implantation immobilière de l'administration centrale du MEDAD du 4 février 2008

**Représentants de l'administration :** S. Payet (DGEMP), A. Matagnon (DGA), J.-L. Frizol (DGA), P. Kohler (DGPA), M. Proscioletta (DGPA cadre de vie), S. Lefèvre-Guillaud (DGPA relations sociales), N. Courseau (DGPA relations sociales).

Présidence : F.-R. Talon (début de réunion 11h - 12h10), H. Jacquot-Guimbal (12h10-13h25).

**Pour la CFDT :** Didier Grinfeder (Equipement), Gaël Chichereau (Environnement)

En l'absence de Hélène Jacquot-Guimbal, FR Talon ouvre la séance. Il rappelle que son objet est finalement le « regroupement des directions d'administration centrale du MEDAD sur le site de La Défense. »

### Informations transmises par l'administration à l'occasion de cette réunion :

#### Sur les implantations actuelles et futures du ministère :

*Les services qui ne déménageront pas :* l'administration indique que compte tenu de son déménagement récent et du fait que la DGAC n'est pas impactée par la réorganisation, elle restera sur le site qu'elle occupe actuellement à Issy-les-Moulineaux et n'est donc pas concernée par le déménagement. Il en est de même, la DIACT, qui vient d'être installée dans le VIIIème arrondissement et en raison de sa structure interministérielle.

*Les services qui seront regroupés à La Défense :* la DGEMP & la DARQSI implantées respectivement dans le XIIIème et dans le XIIème arrondissement le doivent. Le site de Ségur sera également abandonné par l'Etat pour être vendu.

*Des interrogations concernant le site de Fontenoy subsistent :* l'immeuble est occupé à l'heure actuelle par des services de différents ministères : cabinet de la Ville, ENIM, direction des pêches dépendant du ministère de l'agriculture et de la pêche, direction des affaires maritimes. Seule cette dernière est concernée par le projet de déménagement à La Défense.

Au total, ce sont 5000 agents qui sont donc potentiellement concernés par le regroupement (les 1000 agents de la DGAC n'étant donc pas concernés).

A l'heure actuelle, 3200 agents du MEDAD sont implantés à La Défense entre l'Arche Sud, les tours Pascal A et B et les « collines de l'Arche », soit déjà 4 sites.

Reste donc à trouver des locaux pour installer 1800 personnes !

L'administration envisage de louer 10 étages de la paroi Nord de l'Arche, actuellement propriété d'Axa, en cours de rénovation, ce qui permettrait d'accueillir 480 agents.

Le ministère loue actuellement 14 étages de la tour Pascal A, et envisage de louer les 4 étages restants.

Par ailleurs, des locaux sont disponibles dans la tour Voltaire, à proximité de la Tour Pascal, soit 5 étages permettant d'accueillir 340 agents.

Il est envisagé que le bureau du cabinet, actuellement à La Défense, retourne bd St-Germain en 2010. En outre, le ministère devrait récupérer la totalité du site parisien, dont une partie est occupée actuellement par le ministère des Affaires étrangères, pour loger quatre cabinets ministériels.

A ce jour, le ministère dispose de 400 places de parking gratuites à La Défense, « qui ne sont pas

toutes occupées » (!) Des places supplémentaires seront disponibles dans le cadre des futures implantations « ainsi que des parkings à vélo » (!!!)

### **Calendrier :**

**D'ici juin** : en raison de la présidence française de l'Union européenne au second semestre 2008, certains services déménageront avant la fin juin en tour Pascal A. Il s'agit des services de communication des affaires internationales de l'ex-MEDD.

**Début 2009** : pour cette même raison, le reste des services ne devrait déménager qu'au début 2009, contrairement à ce qui est indiqué dans les lettres de préfiguration (dont l'administration n'hésite pas à s'affranchir quand ça l'arrange...).

**A long terme (2012, 2013, 2014 ?)** l'administration n'a pas abandonné son projet de regroupement de l'ensemble des services dans un seul et même immeuble à construire à La Défense.

### **Problèmes identifiés par l'administration :**

- Trouver les surfaces complémentaires pour loger les XXX (combien exactement ???) agents qui n'ont pas leur place dans les projets actuels.
- Ne pas perturber l'exercice de la présidence française au second semestre 2008.
- Concilier le déménagement avec la mise en place des nouvelles structures : les textes d'organisation du ministère ne seront publiés qu'en mai pour un déménagement prévu 8 mois après (!).

### **Premiers problèmes identifiés par les organisations syndicales :**

- **Des chiffres flous** : le nombre d'agents réellement concernés par le futur déménagement reste très aléatoire, l'addition des chiffres indiqués par l'administration ne recoupe pas le nombre des 5000 personnes potentiellement concernées et ignore la réorganisation en cours.
- **Des déménagements en cascades** : de l'aveu même de l'administration, les agents des services communication et affaires internationales devront déménager au moins une seconde fois après la présidence française de l'Union. L'expérience des déménagements précédents (précédente réorganisation du ministère de l'Équipement en 2005) a montré qu'une précipitation excessive aboutissait à des déménagements en cascade (pour certains services, 4 déménagements en 15 mois en 2005-2006 !)
- **Un calendrier impossible** à tenir en tenant compte des besoins réels du personnel : les questions techniques sont remises à plus tard...
- **Quid du périmètre du ministère** qui risque encore d'évoluer, une certitude : les conclusions de la RGPP auront un impact ; une possibilité : un futur remaniement ministériel (???)
- **Quelle prise en compte des conséquences pour les agents** et notamment : Quid de l'allongement des déplacements domicile-travail ? Quid du logement : l'administration a constaté qu'à l'occasion du grand déménagement du ministère de l'Équipement à La Défense dans les années 1990, la moitié des agents avait été conduit à changer de domicile !
- **Quid des avantages sociaux existants dans les structures actuelles** : à titre d'exemple, les prêts au logement plus favorables dans certaines structures, les subventions différentes dans les restaurants administratifs et le prix variable des repas... jusqu'au café qui coûte - comme tout le reste il semblerait- notablement plus cher à La Défense !

### **Conclusions**

Un objectif de réunion biaisé ? alors que l'objet initial de la réunion était de discuter de l'organisation immobilière de l'administration centrale il a glissé discrètement vers un « nous irons

tous à La Défense. » Il n'a donc pas été possible de discuter d'un possible maintien d'une partie de l'implantation du ministère dans Paris, alors que rien ne prouve que ce maintien serait plus coûteux à l'Etat (les loyers et le coût d'entretien d'un IGH à La Défense étant aussi voire plus élevé).

**Quelle est la valeur des lettres de mission des préfigureurs ?** Pour justifier qu'il n'est pas question de discuter du maintien d'une implantation sur le site de Ségur, l'administration s'appuie sur le fait que la décision du déménagement a été prise dans les lettres de préfiguration. Dans le même temps, on nous fait savoir que la date du déménagement prévue dans ces lettres (pour rappel, fin 2008) pourra en revanche être repoussée sans problème, afin de laisser les services tranquilles pendant la présidence française de l'Union.

Le regroupement à La Défense ne tient pas ses promesses. A l'heure actuelle, le soit-disant « rassemblement » qui doit permettre aux agents de mieux travailler ensemble fait qu'on va passer d'un MEDAD sur 8 sites entre Paris et La Défense à... 8 sites sur La Défense (dans le meilleur des cas) dans lequel il faudra découper 5 directions générales et le secrétariat général.

Faisons le compte : aux 4 implantations actuelles, on rajouterait 2 sites (Arche Nord & Voltaire) et il manque encore au moins 700 agents à installer ! A moins que l'administration ne compte sur la réorganisation pour réduire les services d'autant de postes... De même et à titre d'exemple, les partenaires habituels du MEDAD, ministères de l'Agriculture et de la Santé seront beaucoup plus éloignés.

#### **Suites données :**

Aucun des réels problèmes identifiés par les syndicats, comme par l'administration, n'a trouvé un début de réponse à l'occasion de cette réunion.

Une réunion technique doit être organisée sous dix jours afin (enfin) de traiter des questions concrètes de l'impact de ce déménagement sur les agents.

A cette occasion les organisations syndicales attendent de l'administration un certain nombre d'informations de base précises sur le nombre exact de personnes concernées, les données financières en terme de coût induit par le « regroupement » à La Défense que nous ne manquerons pas de transmettre, et un début de réponse sur les problèmes très concrets et très réels de trajets domicile-travail, garantie des avantages sociaux, accessibilité des sites etc.